COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
17 novembre 2017

avec la participation de 117 adhérents présents ou représentés

Tel : 06 07 29 85 35
Site : http://a10gratuite.free.fr
courriel : a10gratuite@free.fr

Cher(e) Adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous adresser le compte rendu de notre Assemblée Générale annuelle.

Nous remercions celles et ceux qui ont assisté à cette assemblée, ainsi que celles et ceux qui nous ont renvoyé leur pouvoir et leur renouvellement de cotisation.

Nous invitons les adhérents qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur cotisation pour 2017-2018.

Restant à votre écoute,

Pour le Conseil d'administration
Le Président : Jean Claude LAGRON

L'AG a salué la présence de l'association Bien Vivre à la Ville du Bois (association de défense des riverains de la RN20 nord) et pris connaissance des messages de solidarité des associations Saint Prest environnement (qui agit contre la mise en concession de la RN154) et PLIDF (qui propose un ambitieux programme de maillage en transports collectifs en l'Ile de France).
En ouverture de l'AG, le Président a rendu hommage à Alain L'Haridon disparu en février dernier. Alain était administrateur de l'association depuis plusieurs années et adhérent de l'association presque depuis sa création. En tant que maire-adjoint de Dourdan il fut le premier élu à nous recevoir et à nous apporter son soutien.

I - RAPPORT MORAL

Cette année 2016-2017 aura essentiellement été marquée par la fin d'une législature et les élections nationales ainsi que par le succès de notre séminaire au Sénat.

Dire que **notre action reste difficile** est une litote. Les périodes électorales sont des moments soit de promesses trop souvent sans lendemains pour les postulants, ou d'immobilisme aggravé pour les sortants. Déjà, nous percevons que le big bang électoral ne se traduit pas mécaniquement en big bang en faveur de l'intérêt général. Les élections passées, la mise en route est lente. La plupart des députés sont novices et peinent à prendre les initiatives que l'on attend d'eux, ils s'en remettent à l'exécutif. Pour le moment, nous sommes plus dans la continuité que dans la rupture.
Nous sommes lucides face aux obstacles. Mais, nous sommes plus que jamais déterminés car l'acuité de notre combat ne cesse de se renforcer. Les effets de notre action sont tangibles. Depuis 10 ans, les tarifs au péage de Dourdan sont bloqués, même chose depuis deux ans aux péages d'Ablis et d'Allainville. Comme l'a illustré notre séminaire au Sénat notre action n'est pas isolée, elle rejoint une profonde contestation nationale de la politique autoroutière de l'Etat.

Notre séminaire avait trois objectifs : acter le travail accompli, accroître la crédibilité et le rayonnement de notre action, la mettre en perspective en vue de la prochaine législature.
Il a fait l'objet d'une importante préparation : plus de 500 invitations personnalisées, de très nombreux contacts à tous les niveaux, une participation très diversifiée (élus, usagers, salariés et syndicats de la société concessionnaire, collectivités territoriales comme le Conseil

départemental de l'Essonne, associations environnementalistes…). Nous avons pris acte de l'absence des ministres concernés et de leurs conseillers, de la haute administration, d'Ile de France mobilités (ex STIF), de certaines collectivités comme le conseil départemental des Yvelines qui avaient tous été invités.
La publication des actes du séminaire a fait l'objet d'une conférence de presse publique à Briis sous Forges en juin en présence d'élus locaux. Les actes sont maintenant disponibles sur demande.
Nous remercions particulièrement le sénateur Bernard Véra pour son précieux soutien ainsi que les quatre autres sénateurs de l'Essonne qui ont contribué à son succès.

Concernant la législature 2012-2017, il faut distinguer une première période - très brève - qui semblait montrer un début de prise de conscience devant la gabegie des concessions autoroutières. Elle fut suivie d'une seconde période de pitoyable capitulation devant les multinationales du BTP propriétaires des sociétés concessionnaires, accompagnée d'un incroyable mépris pour le travail parlementaire.

Nos démarches en ces **premiers mois de la nouvelle législature**. Nous avons pris contact avec les deux ministres concernés. Le 14 septembre, nous avons été reçus par les conseillers de la Ministre des transports. Cet entretien a été exclusivement consacré à l'exposé de notre dossier. On nous a assuré que nous aurions une réponse de la ministre. Nous attendons cette réponse. Parallèlement, nous avons sollicité les 21 députés du 78 et du 91. Après relance, nous avons plusieurs rendez-vous en cours de concrétisation. Nous avons aussi sollicité des entretiens avec l'ensemble des sénateurs du 78 et du 91, élus récemment.
Le gouvernement vient de lancer « des assises nationales pour la mobilité ». Nous lui avons fait parvenir notre analyse de la situation ainsi que des propositions concrètes pour améliorer immédiatement les mobilités dans nos territoires (consultable sur notre site).

L'acuité de la gratuité ne cesse de se renforcer. Dans nos territoires les déplacements du quotidien, notamment ceux relatifs aux trajets domicile-travail se dégradent, qu'il s'agisse des transports collectifs ou des transports individuels. La construction accélérée de la ville nouvelle Paris-Saclay aux portes de nos territoires commence à faire sentir tous ces effets négatifs en matière de déplacements, cette situation va s'accélérer comme nous le prédisons depuis plusieurs années. Nos territoires péri urbains restent totalement ignorés des investissements territoriaux essentiellement consacrés au Grand-Paris. Avec l'application de la SRU, l'arrivée dans nos communes de populations nouvelles aux ressources modestes n'est pas accompagnée des moyens de transports correspondants. La perspective des JO parisiens, comme le projet d'exposition universelle à Paris-Saclay, vont encore accentuer les phénomènes métropolitains au détriment des territoires périphériques.

Nos rapports avec les collectivités territoriales concernées. Après nos premiers entretiens positifs avec le président de commission transports, la nouvelle mandature du Conseil régional s'annonçait prometteuse. Nous devons constater que l'essoufflement est déjà visible. Pour sa part, le Conseil départemental des Yvelines reste profondément hermétique aux besoins du Sud Yvelines et préfère consacrer son énergie à courtiser les riches territoires urbains du 92. Le climat est très différent coté essonnien. En avril dernier, nous avons eu un entretien constructif avec son Président, François Durovray. Son soutien nous a été confirmé. Sur la base d'analyses convergentes, des propositions très concrètes nous ont été faites.

Les relations incestueuses Etat/concessionnaires sont pleines de dangers pour les collectivités locales. Les investissements prévus dans les plans de relance autoroutiers arrêtés en 2015 seront supportés pour moitié par les collectivités locales, mais la rente des péages sera totalement encaissée par les concessionnaires. L'appétit des concessionnaires pour prendre la main sur les voies rapides franciliennes se confirme. Après les annonces de Vinci et Cofiroute pour les RN 104 et 118, c'est Abertis et la Sanef qui affichent leurs visées sur les rocades ouest et Nord de l'Ile de France.

Autres actions marquantes. Nos manifestations aux péages de Dourdan, Ablis et Allainville ont connu un rayonnement singulier en raison d'une forte présence des élus et d'une couverture médiatique exceptionnelle (FR3, BFM-TV, Le Parisien, le Républicain 91…).
Rappelons que ces manifestations sont notre seul moyen d'informer les usagers rackettés matin et soir aux péages et un moment privilégié d'action avec les élus.
Notre participation aux forums de rentrée dans plusieurs communes, ainsi qu'à la brocante de St Arnoult ont été l'occasion de rencontrer les populations et des moments forts pour recueillir leur soutien et leur adhésion. Cette année, près de 60 nouvelles adhésions y ont été réalisées, portant ainsi nos effectifs à 1118.
Cette année a aussi été marquée, et c'est très important, par des discussions avec les syndicats des salariés de Cofiroute. Ces échanges montrent que les intérêts des uns et des autres, bien que spécifiques, convergent sur de nombreux points. La réduction continue de l'emploi et la dégradation des conditions de travail pour les salariés s'accompagnent d'un recul de la qualité des services rendus aux usagers.
Nos rencontres avec les élus se sont poursuivies : C. Pons (Maire de Montlhéry), C. Boutin (Conseillère départementale du 78), S. Dassault (Sénateur du 91).
F. Marlin et B. Véra sont intervenus dans le cadre de leurs activités parlementaires.

Perspectives 2017-2018. En raison du renouvellement significatif des parlementaires, nous allons nous employer à ce qu'ils conjuguent sans tarder leur activité nationale et les besoins de nos territoires. Cela est nécessaire car les réformes qu'ils adoptent ou celles qu'ils repoussent ont des conséquences très concrètes dans leurs circonscriptions.
Pour autant, notre interlocuteur reste l'Etat et le gouvernement qui en a la charge. Les propositions que nous avons affinées dans le cadre du séminaire au Sénat se déclinent en deux points principaux.
Premièrement, les plans de relance autoroutiers ou les contrats de plan conclus entre l'Etat et les concessionnaires ont tous été au bénéfice exclusif de ces derniers. Nous exigeons que le prochain avenant au contrat de concession Etat-Cofiroute introduise enfin des clauses d'intérêt général, à savoir la gratuité pour les usagers des tronçons franciliens de l'A10-A11.
Deuxièmement, nous considérons que les trajets du quotidien, notamment les trajets domicile-travail, sont extrêmement structurant pour la vie quotidienne des populations péri urbaines. En conséquence, pour ces populations, nous demandons que l'accès aux autoroutes péri urbaines concédées soit rapidement reconsidéré.

En conclusion, le Président a vivement remercié les administrateurs pour leur travail régulier, ainsi que les élus et les adhérents qui se sont impliqués dans les diverses initiatives que nous avons prises.

Interventions autour du rapport moral.
Intervenant : Il faut s'engager vers une coordination nationale pour peser sur l'Etat et les politiques.
Réponse : Nos efforts dans ce sens sont permanents, mais ils butent sur l'inorganisation des mouvements qui agissent sur des questions similaires.
I : Il faut prendre en compte le fait que dans nos territoires les centres commerciaux périphériques jouent un rôle important dans l'accroissement des mobilités quotidiennes.
R : D'accord. C'est pour cela que nous parlons des déplacements de la vie quotidienne et non exclusivement des trajets domicile-travail, bien que ceux-ci tiennent une place centrale dans les mobilités quotidiennes.
I : Plusieurs intervenants ont exprimé des doutes sur le rôle réel des élus. Pour les uns ils ne servent à rien, pour les autres, ils ont des discours en trompe l'œil. L'Etat semble être géré par les hauts fonctionnaires et non par les politiques.
R : Nous mesurons pleinement le décalage entre les attentes des populations et l'activité globale des élus. Cependant, ce serait une erreur de mettre tous les élus dans la même critique. Certains sont à l'écoute des populations, d'autres ne le sont effectivement pas.
De plus, le fonctionnement actuel des institutions déresponsabilise significativement les élus.
I : En quoi les contacts avec les syndicats des salariés de Cofiroute peuvent nous être utiles ?

R : Parce qu'ils permettent des échanges d'informations. Ils ont fait apparaitre de larges convergences entre l'intérêt des salariés et des usagers. Les uns comme les autres sont les victimes de la rapacité des actionnaires des grands groupes qui vampirisent l'économie nationale et dilapident en dividendes les recettes des péages.
I : Des interventions ont porté sur le trafic insupportable des PL sur la RN 20 et leur non-respect des limitations de vitesse, ainsi que sur les coûts d'entretien et d'aménagements supportés par les collectivités locales au détriment des voiries secondaires.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 117 votants

II – RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat de l'exercice 2016/2017, avec un total des charges à 5753,80 € et un total des produits à 4360,00 €, présente une perte de 1393,80 €. Au terme de cet exercice, le fonds de réserve est réduit à 1845,42 €.
Le séminaire organisé au Sénat en février dernier impacte profondément ce compte de résultat.
Le coût de ce séminaire s'établit à 7007,21 € dont 4007,21 € pris en charge par notre association et 3000,00 € pris en charge directement sur la réserve parlementaire du groupe du Sénateur Bernard Véra.
Le financement étant assuré par la réserve parlementaire du groupe du Sénateur Bernard Véra (3000,00 €), une subvention du Conseil départemental de l'Essonne (1500,00 €), une subvention de la Sénatrice Claire Lise Campion (300,00 €), le produit de la vente des actes du séminaire (75,00 €) et un financement sur fonds propres de notre association (2132,21 €).
Le montant des cotisations, comme les années précédentes, est le reflet d'un manque de régularité des adhérents pour assurer le renouvellement de leurs cotisations annuelles.
Le budget prévisionnel pour l'exercice 2017/2018 s'établit à 2600 €. Il correspond à un budget de fonctionnement excluant toute dépense exceptionnelle. Les dépenses courantes sont ainsi couvertes essentiellement par les cotisations des adhérents et par les subventions des collectivités territoriales.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 117 votants

III - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres renouvelables sont : M. François CHEVALLIER, Mmes. Frédérique FISCHER et Joséphine LABBAT.
L'AG acte la candidature nouvelle de M. Mario HURTAUD, adhérent de Saint Chéron.
Le président informe l'AG du souhait de M. CHEVALLIER de mettre fin à ses fonctions.

A l'unanimité des 117 votants, l'AG renouvelle les mandats de Mmes FISCHER et LABBAT et élit M. HURTAUD.

Réuni les 22 novembre, le nouveau CA a renouvelé son bureau : J-C LAGRON, Président ; J. LABBAT, Secrétaire ; B. MUNILLA ; Trésorier.

Signez et faites signer la pétition internet

Pour suivre l'actualité de notre action
http://a10gratuite.free.fr